

DEMANDE DE TERRASSE / TROTTOIR - CRÉATION OU MODIFICATION DE DOSSIER

à adresser à la commune de LA FLOTTE

Service référent : ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ - marches.droitsdeplace@laflotte.fr

Contact : 05.46.09.09.58 / 06.33.72.78.64

Ce formulaire s'adresse aux exploitants de restaurants, brasseries, crêperies, saladeries, bars, salons de thé, cafés, boutiques, particuliers, etc...

Annoter en ROUGE les modifications à faire

Observations : <i>(Cadre réservé à l'administration)</i>	<p>Demandeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NOM de la structure / Raison sociale : • Numéro de SIRET : • NOM Prénom du référent : • Adresse du Siège Social : <ul style="list-style-type: none"> o Numéro et Voie : o Code postal : o Ville : • Téléphone fixe : Portable :
--	---

Annoter en ROUGE les modifications à faire

Activité : <i>(Cadre réservé à l'administration)</i>	<p>Identification du commerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dénomination commerciale : • Adresse du commerce : <ul style="list-style-type: none"> o Numéro et Voie : o Code postal + Ville : • Téléphone fixe : Portable : • Courriel :
 <i>(Partie à compléter)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'exploitation : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Salon de thé / café <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Restaurant, brasserie, crêperie <input type="checkbox"/> Bar <input type="checkbox"/> Restauration rapide • Autre : précisez

Limites de façade : <i>(Partie à compléter)</i>	<p>Objet de la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> 1ère demande <input type="checkbox"/> renouvellement de l'autorisation* <input type="checkbox"/> Autre : précisez <input type="checkbox"/> Modification d'une autorisation
---	--

Nature de l'occupation :

- Terrasse/
Trottoir déporté
 Contre
terrasse
(Partie à compléter)

- Terrasse à usage commercial
 Terrasse à usage non commercial
 Trottoir (Food-Truck/attractions/activités de loisirs commerciales)
 Autre : précisez

Licence :

Vous disposez d'une Licence :

- Non Oui A quelle date :

Type de licence(s) :

- | | | |
|--------------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Licence III | <input type="checkbox"/> Licence à emporter | <input type="checkbox"/> Licence restaurant |
| <input type="checkbox"/> Licence IV | <input type="checkbox"/> Petite Licence à emporter | <input type="checkbox"/> Petite Licence restaurant |

Avis Urbanisme :

Description du mobilier envisagé :

- Favorable
 Défavorable
Du :

Observations :
(Cadre réservé à l'administration)

	Nombre estimé	Ce descriptif sera complété par un document publicitaire ou technique, ou une photo				
		Couleur(s)	Matériaux	Dimensions (L x l x H)		
Tables				cm x	cm x	cm
Chaises				cm x	cm x	cm
Parasols				cm x	cm x	cm
Porte-menu				cm x	cm x	cm
Jardinières				cm x	cm x	cm
Autres : précisez						
				cm x	cm x	cm
				cm x	cm x	cm
				cm x	cm x	cm
				cm x	cm x	cm
				cm x	cm x	cm

Observations :

Facturation :

- **Métrage 2025 :**

Longueur :

m

Profondeur :

m

- **Métrage souhaité 2026 :**

m²

Longueur :

m

Profondeur :

m

Documents à fournir :

- Extrait du registre du commerce : K bis (daté de moins de 3 mois) ou un document certifiant l'identification et l'immatriculation de l'association.
- Photos couleurs (ou documents publicitaires) du mobilier souhaité et son descriptif.
- Copie de l'attestation d'assurance professionnelle en cours de validité.
- Copie du récépissé tamponné de la déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine animale délivrée par la Direction Départementale de la Protection des Populations (Cerfa n°13984*06).
- Attestation de cession du fonds de commerce.

Fait en 2 exemplaires :

- 1 exemplaire à conserver par le demandeur.
- 1 exemplaire à retourner en mairie sous 8 jours après réception.

- Je certifie que les données renseignées dans la présente demande sont exactes et m'engage à informer le service référent de tout changement.
- Je comprends que cette demande ne vaut pas acceptation et que celle-ci sera mise en suspens dès lors que le dossier est incomplet.

* Le renouvellement d'autorisation est obligatoire chaque année, même si le K bis n'a pas changé et que le mobilier est identique à l'autorisation précédente.

Fait à :

Le / / 2026

Signature :

Cachet commercial

PLAN

Observations :